

À la gloire des maires

(XXII) Charles Ast, maire de Masevaux d'avril à octobre 1945 et Joseph Sutter, d'octobre 1945 à mai 1953

Nommés par arrêté préfectoral du 13 avril 1945 et convoqués par Émile Haennig (maire de la Libération), les conseillers municipaux ci-après se réunissent le 23 avril 1945, à la salle du Tribunal cantonal pour élire le maire :

Sutter Joseph, Ritz Auguste, Battmann Léon, Hoog Xavier, Zimmermann Joseph, Ast Jules, Hassenboehler Charles, Sanché Édouard, André Jacques, Haennig Émile, Gasser Émile, Fischmeister Charles, Roos Georges, Meyer Émile, Reitzer Édouard, Ast Charles, Frey Charles, Gaschy Henri, Limacher Albert, Lévêque Léon, Leufflen Adolphe, Kuppel Victor, absent : Jobin Martin.

La séance est ouverte par Jules Ast. Il remercie Émile Haennig *pour son zèle et sa persévérance mis à jour pendant les mois après la libération de Masevaux*, et nomme Albert Kachler secrétaire de séance. Dès le premier tour de scrutin, Charles Ast obtient 14 voix sur 22 et est élu maire. Il n'y aura pas d'élection d'adjoint.

Charles Ast, nouveau maire de Masevaux



Tuilier de profession et ancien copropriétaire d'une tuilerie, située dans la rue du 2^e Bataillon de Choc qui a brûlé en 1921, Charles Ast est né le 5 novembre 1885 à Dolleren et décédé le 20 août 1948. Fils de Joseph Ast et de Thérèse Hann, il était marié à Alice Meyer native de Niederbruck et père de quatre enfants, deux filles et deux garçons. Une des filles, Yvonne épouse Charles Roth, futur maire de Masevaux de 1966 à 1971

(notre photo : le maire Charles Ast, lors de la grande fête de la Libération, le 5 août 1945)

Affaires courantes.

1945 - Le conseil approuve les nouvelles dénominations de rues : rue de la mairie devient rue du Gal de Lattre de Tassigny ; rue de la Vallée devient rue du 2^e Bataillon de Choc, rue de Belfort devient rue du Lt-Cel Gambiez , place de l'Église devient place du Lt-Cel de Gayardou, rue Porte Neuve devient rue du Gal de Gaulle, place de l'Hôpital devient place des Commandos. Le chemin entre Masevaux et Stoecken est dénommé: « Passage du Commandant Berger. Un télégramme de félicitations est envoyé au Général de Lattre, premier citoyen d'honneur de Masevaux. Le conseil approuve la création d'un office de sports. Le 5 août, le maire Charles Ast aura l'honneur de coprésider la fête de la libération et d'accueillir les généraux de Lattre de Tassigny, Bethouart, de Monzabert, Touzet du Vigier et Bapst.. M.Cordier, directeur d'une grande école de Paris, dont le fils Georges du 2^e bataillon de choc a trouvé la mort lors des combats de libération, accepte de parrainer l'école de garçons. Le trafic SNCF Sentheim-Sewen est rétabli le 17 septembre. Circulaient alors 3 trains par jour Sewen-Cernay et 4 trains Cernay-Sewen. Le 18 septembre, le marché hebdomadaire est rouvert. Le conseil établit un sens unique dans les rues du Gal de Gaulle, dans le sens ouest-est et dans la rue du Mal Foch, dans le sens est-ouest. La séance du 20 septembre est la dernière pour Charles Ast, en tant que maire

Élections municipale et cantonale et élection d'un nouveau maire

Les 23 et 30 septembre 1945 ont lieu les premières élections municipales de l'après guerre, ainsi qu'une élection cantonale. Celle-ci a nécessité deux tours. Au deuxième tour a été élu Jacques André avec 2300 voix contre 2150 voix pour Albert Hincky.

Composition du nouveau conseil municipal : Ast Charles, André Jacques, Ast Paul, Gasser Émile, Kaeffler Joseph, Ulrich Joseph, Lintzer Henry, Frey Charles, Simon Charles, Gaschy Henri, Ritz Auguste, Fischmeister Charles, Sutter Auguste, Sutter Joseph, Hassenboehler Charles, Roos Georges, Meyer Émile, Kuppel Victor, Battmann Henri, Lévêque Auguste, Ehret Léon.

Élection du maire, le 9 octobre 1945. Dès le premier tour de scrutin, Charles Frey fait le plein des suffrages avec 20 voix sur 21 votants et est élu maire, mais refuse le poste. Au deuxième tour, les voix se répartissent sans qu'aucun candidat n'obtienne la majorité absolue. Un troisième tour est nécessaire. Joseph Sutter obtient alors 12 voix et est élu maire, contre Auguste Ritz 6 voix.

Pour l'élection du 1^{er} adjoint, deux tours sont nécessaires. Charles Ast est élu avec 11 voix contre Charles Frey 9 voix. Ce dernier sera élu 2^e adjoint, dès le premier tour avec 11 voix contre 8 à Paul Ast.

Joseph Sutter, nouveau maire de Masevaux Né le 19 septembre 1874, il est le fils Charles Sutter et Madeleine Manigod. Il est décédé le 5 décembre 1955. Il comptait 33 années d'activité à la Tannerie Braun. Il s'est marié en 1908 avec Maria Meistermann et était père de 8 enfants. Un des garçons est mort à la fleur de l'âge et a été ordonné prêtre sur son lit de mort et un autre, Antoine n'est plus revenu de la dernière guerre. Il était le dirigeant infatigable de la musique Saint-Martin et le gérant du casino du Cercle catholique. Joseph Sutter a été



durant 30 ans suisse d'église et a joué pendant 10 ans le rôle du Christ dans le Jeu de la Passion.

(Notre photo : le maire, Joseph Sutter aux côtés du général Pique-Aubrun, gouverneur militaire de Strasbourg, lors des obsèques du Cdt Berger)

Un bulletin municipal ne suffirait pas pour relater les 8 années de mandat de Joseph Sutter, marquées par la construction du nouvel hôpital, une œuvre colossale, et par l'affaire pénible du secrétaire général de mairie. Aussi sommes-nous contraint de n'évoquer que les points les plus significatifs.

Affaires courantes

1946 - Un avis favorable est donné à la société de gymnastique qui souhaite s'installer au rez-de-chaussée de la Halle aux Blés, vu que le magasin de la ville situé dans la rue de la Couronne, ne lui convient pas. La passerelle « Steg » est dénommée « Pont du sous-lieutenant Jean Riquet. Le FC Masevaux sollicite la construction d'un stade municipal et cède son

terrain de 31 ares à la commune. Un accord de principe est donné pour construire une tribune avec vestiaires et douches. Le 10 décembre, Charles Ast fait part de sa démission pour raison de santé, comme 1^{er} adjoint et conseiller municipale. Il sera remplacé par Charles Frey, tandis que Auguste Ritz sera élu 2^e adjoint. L'Inspection principale de l'enseignement technique de Strasbourg envisage d'implanter à Masevaux un Centre de formation professionnelle. L'ancienne usine André Père & Fils lui sera mise à disposition.

Dossier hôpital

1946- Le 14 mars est décidée la construction d'un nouvel hôpital. Une commission est mise en place comprenant : Joseph Sutter, maire, Jacques André, Charles Frey, Victor Kuppel, Auguste Ritz, Henry Lintzer, Dr. Adolphe Leufflen. Deux baraques sont construites pour pouvoir y loger le personnel et les prisonniers de guerre et pour faire place à l'hôpital réfugié dans la maison Welté sise rue du Mal Foch et qui pourra être transféré dans la rue de l'Ancien Hôpital. Un terrain est trouvé avec la propriété de Jules André d'une superficie de 2,41 ha, qui est disposé à la vendre à la commune, au prix de 3 millions Frs. Au mois de novembre 1947, Jacques André, conseiller municipal et général et principal acteur du projet, envoie un dossier complet, avec avis très favorable du préfet, à Paris.

Nouvelles élections municipales et réélection du maire sortant

De nouvelles élections municipales ont lieu les 19 et 26 octobre 1947. La liste du maire sortant, Joseph Sutter obtient 17 sièges et celle menée par le 1^{er} adjoint, Charles Frey obtient 4 sièges. Composition du nouveau conseil municipal :

Sutter Joseph, André Jacques, Ast Paul, Battmann Henri, Ehret Léon, Hassenboehler Charles, Kuppel Victor, Lintzer Henri, Lévèque Auguste, Meyer Émile, Roos Georges, Beck Joseph, Bindler Joseph, Enderlin Joseph, Gruneisen Henri, Schilling Antoine, Weiss Joseph, Frey Charles, Ritz Auguste, Fischmeister Charles, Simon Charles.

L'élection du maire et des deux adjoints a lieu le 30 octobre. Dès le premier tour, Joseph Sutter est élu maire, obtenant 16 voix sur 17 et 4 bulletins blancs. Un tour suffit également pour désigner le 1^{er} adjoint, Paul Ast qui obtient 14 voix. Deux tours sont par contre nécessaires pour élire le 2^e adjoint. C'est Henry Lintzer qui obtient 13 voix qui est élu 2^e adjoint

Affaires courantes.

1948 - Une voiture sanitaire (ambulance) a été livrée. Payée à moitié par la commune et les industriels, elle est gérée par un comité cantonal et confiée à titre d'essai à Achille Glantzmann. La Halle aux Blés n'offre plus une sécurité suffisante. Deux sapeurs-pompiers devront être mis à la disposition des sociétés organisatrices de manifestation. Une première tranche de 500 000 Frs est votée, pour venir en aide aux sinistrés des inondations du 28 et 29 décembre 1947.

1949 - L'achat de l'hôtel aux Lions d'Or est approuvé au prix de 3 millions. L'ancienne maison du sacristain de Houppach est cédée à titre provisoire à l'amicale des Amis de Houppach.

1950 - Sœur Romaine de l'hôpital est décorée du Mérite agricole, Sœur Élise Fischer est nommée directrice de l'école des filles et Lubin Susini directeur du Cours Complémentaire est promu chevalier de la Légion d'honneur et honoré par le conseil..

1951 - Le 14 septembre, après une longue intervention de Jacques André, le maire confie à ses adjoints, une part importante des tâches qui lui incombent. Le 1^{er} adjoint, Paul Ast aura la délégation pour les questions concernant les finances, les bâtiments et l'hôpital et le 2^e adjoint, Henry Lintzer pour les affaires forestières et sportives.

1952. Une délégation du conseil municipal, composée du 2^e adjoint, Henry Lintzer, Charles Frey et Auguste Lévèque, assiste aux funérailles du Général de Lattre de Tassigny, décédé le 8 janvier 1952. Le 14 mars, le conseil municipal nomme Louis Roth, premier secrétaire, mais revient sur sa décision, vu que l'embauche doit se faire sur concours. Le 13 juin, un nouveau secrétaire général est présenté. Il s'agit de Jean-Pierre Spenlé, ancien avocat de Mulhouse. Le réseau d'eau tout entier doit être remis en état. Le conseil décide de construire une station de pompage et de contracter un emprunt. Une subvention de 20 000 frs est accordée à l'occasion du passage du Tour de France. L'inspecteur primaire de Thann demande à agrandir le Cours Complémentaire et de créer un 5^e poste d'instituteur. Jacques André propose de transférer les deux classes au Centre d'Apprentissage, rue du Marché.

1953 - La séance du 13 février est marquée par l'atmosphère pénible qu'a créée en Alsace le verdict du procès de Bordeaux. Jacques André fait une émouvante déclaration dans laquelle il

déclare que l'Alsace n'acceptera jamais ce verdict. Le conseil observe quelques instants de recueillement pour honorer la mémoire des martyrs d'Oradour et des Alsaciens, incorporés de force, victimes des nazis. Le 13 mars le maire Sutter préside pour la dernière fois le conseil.

La ligne de chemin de fer en question.

1948 - Le conseil municipal juge intolérable la décision de la SNCF, de supprimer la ligne Cernay-Sewen et se fait l'interprète de toute la population, en protestant énergiquement et en demandant que le trafic voyageur ainsi que le trafic marchandises soient rétablis. Après la protestation des maires et la SNCF restant toujours muette, le conseil municipal envisage une démission collective et proteste à nouveau contre *ces mesures de suppression injustifiées*. Satisfaction partielle. Le train touristique est rétabli le dimanche et les jours de fête. Une délégation des maires est reçue par le préfet qui intervient pour rétablir le train du matin au départ de Sewen et celui du soir pour le retour et la mise en route d'un autorail. Par ailleurs, 50 millions sont prévus pour élargir la route de la vallée. Pour le directeur général de la SNCF, la mise en route d'un autorail est impossible. Devant cette intransigeance le conseil décide de ne plus se réunir avant d'avoir obtenu le rétablissement d'un service voyageurs, assuré par un autorail direct Sewen-Mulhouse. Le 27 août, le conseil constate que les deux allers-retours sont rétablis, mais sont nettement insuffisants.

Dossier hôpital

1948 - M. Boemlé est chargé des travaux d'architecture. Le chantier est programmé à être réalisé en trois ans. Le coût initial estimé à 35 millions Frs sera largement dépassé. Le projet est soumis à referendum le dimanche 11 janvier 1948. Une bonne nouvelle : la commune obtient 18 millions de dommages de guerre pour l'hôpital civil totalement sinistré le 20 juin 1940. Jacques André propose aux maires du canton de créer un syndicat intercommunal. Mais aucune commune n'est intéressée.

1951 - Suite à une très forte réduction des subventions, Jacques André propose de construire l'hôpital en deux tranches. Vu la situation financière difficile, les deux commissions hospitalière et communale décident de transférer l'asile des vieillards à la villa Jules André et de faire du nouvel hôpital uniquement un centre médical. Jacques André fait un don de 3 millions en faveur de l'hôpital, en contre partie, la ville s'engage à réserver à *perpétuité et par priorité une chambre à deux lits, en faveur de deux personnes des établissements I. André. La chambre devra porter le nom « Fondation Isidore André »*.

1952 - Pour Jacques André, la situation financière critique est due au fait que le MRU ne tient pas ses promesses et que le ministre de la Santé Publique se dérobe de ses engagements. Le médecin-chef du Hassenrain, Dr Stricker assure qu'il enverrait des convalescents à Masevaux, *le bon air et l'exposition ensoleillée du nouvel hôpital ne peuvent avoir qu'une influence salutaire sur la santé des malades.*

Affaire secrétaire général

1951 - Auguste Ritz reproche à Ch.G. de vendre du bois de la commune sans autorisation. Cette affaire trouve un large écho dans la presse locale et un quotidien parisien *Franc Tireur* du 18 octobre 1951 qui situe Masevaux dans le Bas-Rhin, écrit : *M. le maire qui est suisse d'église dans le « civil » et Jésus-Christ dans la Passion, n'a pas fini de porter sa croix (de bois)*. Le maire, suspend l'intéressé de ses fonctions pour une durée de 3 mois. Me Jacob avocat de Mulhouse est chargé de défendre les intérêts de la ville. En fait le secrétaire général de la mairie, en poste depuis 1946, est accusé d'avoir soustrait une importante somme d'argent, au détriment de la commune, en puisant dans la Centrale laitière et étant impliqué dans une vente frauduleuse de bois de la commune.

Notre prochain article sera consacré au mandat du maire, Paul Brunstein, installé le 7 mai 1953.

René Limacher

Sources : les registres de délibération du conseil municipal